

## HanPsyJe

### Handicap et troubles psychiques lors du passage à l'âge adulte : enjeux des diagnostics et filières de prise en charge

*Le projet HANPSYJE a obtenu un financement dans le cadre de l'appel à projet 2013 de l'Institut de recherche en santé publique (IRESP) « handicap psychique et majeurs protégés ». Il débute en 2015.*

#### PORTEURS DU PROJET

Claude Martin (CRAPE UMR 6051)

#### DESCRIPTIF DU PROJET

La reconnaissance de la catégorie du « handicap psychique » dans la loi marque un tournant important de l'histoire de la prise en charge des personnes concernées par la souffrance, les troubles psychiques et par la maladie mentale. En privilégiant les difficultés vécues dans leur vie quotidienne par des personnes présentant des troubles psychiques divers, mais aussi par leurs proches, la notion de « handicap psychique » permet de mettre l'accent sur les moyens de compenser les difficultés éprouvées et de privilégier les conséquences du handicap par rapport à la recherche de ses causes. Cette reconnaissance n'a pas fait pour autant disparaître les questions et les controverses qui ont marqué les milieux professionnels concernés. Les récents programmes de recherche lancés en France en 2005 et 2008 par la MIRE/DREES ont donné une impulsion nouvelle à la thématique du handicap psychique et permis d'identifier un certain nombre de chantiers de recherche majeurs pour l'avenir. Parmi ceux-ci, nous retiendrons dans ce projet les spécificités des trajectoires de jeunes adultes, confrontés au handicap psychique et leur prise en charge.

L'ambition de ce projet est d'éclairer la situation française en matière de définition et de construction du handicap psychique chez les jeunes. Il vise notamment à mettre en lumière la spécificité des enjeux qui se nouent autour de l'évaluation de ces troubles et de leur diagnostic quand ils apparaissent lors des transitions vers l'âge adulte. Cette recherche apportera des informations à la fois sur le contexte environnemental d'émergence des troubles, ainsi que sur les parcours de prise en charge qui leur sont inhérents (des premiers symptômes jusqu'à leur transformation en troubles sévères). Ces éléments de compréhension participeront à la réflexion sur la prévention des troubles psychiques sévères et l'amélioration de l'articulation entre les différentes prises en charges institutionnelles (et particulièrement en milieu scolaire et psychiatrique) et par les familles des personnes malades et/ou handicapés.